

SPECIAL 21 MARS :

Journée Mondiale pour l'Élimination de la Discrimination Raciale

EDITO

Le 21 mars 1960, à Sharpeville (Afrique du Sud), la police a ouvert le feu et tué 69 personnes lors d'une manifestation pacifique contre l'apartheid. L'ONU a décidé en 1966 de commémorer cette journée en décrétant le 21 mars comme la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Elle a ainsi engagé la communauté internationale dans la lutte contre toutes les formes de discrimination raciale, bien après que de nombreuses organisations syndicales et associations ont revendiqué partout dans le monde la fin du racisme et l'égalité des droits et traitement pour tous. C'est le principe fondamental énoncé dans la charte des nations unies et la déclaration universelle des droits de l'homme, celui de l'égalité de tous les êtres humains. Cette journée permet donc chaque année d'appeler l'attention de chacun sur la lutte contre le racisme, où qu'il se manifeste et quelle que soit l'époque, mais aussi de manifester notre ferme volonté de le voir combattu fermement.

Cela implique qu'il nous faut expliquer, débattre et convaincre les salariés de la justesse de notre discours en la matière. Parce que, même si 2004 célébrait l'abolition de l'esclavage, des pratiques patronales subsistent encore de nos jours, dignes de l'esclavage et du commerce des esclaves pourtant interdits. En 2001, la conférence mondiale contre le racisme a estimé que cette exploitation des plus pauvres par les plus riches était « parmi les causes de la pauvreté, du sous-développement, de la marginalisation, de l'exclusion sociale, des disparités économiques, de l'instabilité et de l'insécurité dont beaucoup souffrent aujourd'hui dans diffé-

rentes parties du monde, en particulier dans les pays en développement ». Il faut même ajouter à cette longue liste les guerres et notamment coloniales. Même si l'ONU demeure fermement déterminée à combattre les formes contemporaines de l'esclavage, tels que le travail forcé et l'exploitation sexuelle, il n'en demeure pas moins que le capital n'avance pas sur cette question. Pire encore, il semble même que le racisme s'insinue un peu plus chaque jour chez les salariés. Rien d'étonnant à cela, l'histoire a montré à plusieurs reprises que, pour éviter de pointer sa responsabilité dans les crises économiques, le capital exacerbait systématiquement les replis sur soi, la peur de l'autre et appuyait les thèses nationalistes et racistes comme ultime moyen de sauvegarde.



La tolérance, le dialogue interculturel et le respect de la diversité sont plus indispensables que jamais dans un monde où les peuples sont plus que jamais exploités par le capital, mis en concurrence les uns contre les autres, pour permettre à une minorité de s'approprier les richesses produites. Cette Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale doit être l'occasion pour chacun de

nous de débattre avec des jeunes, des salariés, des retraités et des privés d'emplois pour leur permettre une prise de conscience et faire reculer les discours nauséabonds de certains candidats à l'élection présidentielle. Ce journal de l'UD apporte un éclairage sur la question.

Fabienne CRU
UD CGT 77

Sommaire

page 1	Edito
page 2	Pub secours populaire
Pages 3 à 7	Dossier journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale
page 8	Pub Macif

Le Journal de l'UD CGT 77

15, rue Pajol
77007 Melun Cedex
Tél. 01.64.14.26.77
Fax 01.64.14.26.81
E-mail udcgt77@wanadoo.fr
Directeur de la publication :
Jean Louis CHOMET
Comité de rédaction :
La direction de l'UD CGT 77
Impression : UD CGT 77
Commission paritaire : 0515 S 07367
Prix de vente au numéro : 0 € 76
Mensuel



Pour que demain soit plus humain, choisissez de léguer au Secours populaire français !

Pourquoi faire confiance au Secours populaire français :

C'est une association à but non lucratif, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, indépendante de tout mouvement politique, philosophique ou culturel.

Reconnu d'utilité publique en 1985, il est habilité à recevoir des dons, des legs et des donations, qui lui permettent de mener à bien ses actions auprès des personnes en difficulté.

Comment aider le Secours populaire français de seine et Marne :

- Le legs
- La donation
- L'assurance vie

Les actions du Secours populaire français en Seine et Marne :

Le Secours populaire de Seine et Marne est, aujourd'hui, composé de 27 permanences d'accueil et de solidarité, où 879 bénévoles se sont engagés pour lutter au quotidien contre l'exclusion, la précarité et la misère. Grâce à leur travail, le Secours populaire de Seine et Marne, en 2010, a aidé 29.891 personnes, a distribué 926 tonnes de denrées alimentaires, a permis à 3.615 personnes de bénéficier d'un moment de détente à Noël. Le Secours populaire de Seine et Marne c'est aussi, 3.619 sorties culturelles, 5.792 journées de vacances, de multiples partenariats avec les enfants et les jeunes, les entreprises...

Parce que nous devons aider de plus en plus de monde, parce que nous voulons apporter une solidarité de qualité, le Secours Populaire de Seine et Marne a besoin de vous.

Transmettre la solidarité pour toujours :

Les valeurs du Secours populaire français prennent pied dans la vie quotidienne, de proximité, toute simple. La solidarité, c'est pour et avec les autres, c'est redonner à celui qui l'a perdue sa dignité, c'est le rendre acteur de sa propre vie. Et l'attachement à ces liens forts scelle en nous ce que l'on a de plus humain.

Dans ce cadre, la transmission prend toute sa valeur : confier un héritage et lui donner la couleur de l'entraide ... C'est permettre au Secours populaire de Seine et Marne de disposer de moyens financiers nécessaires à la réalisation de ses actions de solidarité.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet www.spf77.org ou à prendre contact au siège départemental 01 64 39 88 70 ou contact@spf77.org
Secours populaire français – Fédération de Seine et Marne – 1000 rue du Maréchal Juin – Zi de Vaux le Pénil – BP51925 – 77019 Melun cedex

TOUT CE QUI EST HUMAIN EST NÔTRE



IMMIGRATION SALARIEE : QUELLE RESPONSABILITE DU CAPITAL ?

Les statuts de la CGT rappellent que le syndicalisme est né de la double volonté des salariés de défendre leurs intérêts immédiats et de participer à la transformation de la société.

Depuis sa création, il a joué un rôle déterminant dans la conquête de garanties sociales qui ont contribué à changer la condition humaine. Héritière des valeurs humanistes et internationalistes qui ont présidé à sa constitution, la CGT défend les intérêts de tous les salariés sans exclusive. Prenant en compte l'antagonisme fondamental et les conflits d'intérêts entre salariés et patronat, entre besoins et profits, elle combat toutes les formes d'exploitation du salariat. C'est ce qui fonde son caractère de masse et de classe.

Les mutations du monde et des sociétés appellent de nouvelles conquêtes sociales garantissant les droits fondamentaux des personnes et le respect des peuples, assurant que les richesses, fruit du travail, financent le progrès social. Soumise à la logique du profit, la société actuelle est traversée par la lutte des classes et par de multiples contradictions dont les conséquences conduisent à des inégalités et exclusions majeures, des affrontements d'intérêts, des tensions internationales, des menaces de guerre et des conflits armés. Les populations ont besoin de se rassembler comme tels pour se défendre, conquérir leur émancipation individuelle et collective et participer à la transformation de la société et du monde.

La CGT agit pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste, contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions. Elle agit pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, la paix et le désarmement, pour les droits de l'homme et le rapprochement des peuples.

C'est bien dans ce contexte que la CGT a inscrit la lut-

te pour la régularisation des milliers de travailleurs sans papiers, pour que le capital cesse de les exploiter et qu'ils obtiennent des droits identiques à n'importe quel salarié puisqu'ils avaient déjà les mêmes devoirs.

**« Ils viennent nous voler notre travail ! » :
fantasme ou réalité ?**

De nombreux salariés vivant en Seine-et-Marne, en CDI avec des salaires corrects, payant des impôts, un loyer et ce depuis des années, voire une dizaine d'années, nous côtoient tous les jours, au travail, dans les transports, au marché...

Et pourtant, malgré tout cela et le fait que c'est bel et bien le patronat et le gouvernement qui les ont fait venir en France, il faudrait les renvoyer au nom de profits pour le coup empreints de racisme !

Expulsion ! C'est là la seule réponse d'un capital qui alimente la pauvreté partout dans le monde et incite de fait des millions de travailleurs des pays d'Afrique ou

d'Europe de l'Est à émigrer vers l'Europe de l'Ouest. C'est trop facile ! Quand on sait que les milliards d'euros dégagés pour sauver le système bancaire français auraient suffi à annuler la dette des pays en voie de développement... Quand on regarde la manière dont les grandes entreprises, entre autres françaises, comme Areva ou Total, exploite les richesses de ces mêmes pays, au détriment des populations qui préféreraient de loin rester dans leur pays si elles pouvaient y vivre dignement...

Même dans le Parisien du 7 mars 2012, journal que l'on ne peut pas qualifier « d'engagé », l'économiste Xavier Chojnicki explique que, contrairement aux idées reçues, l'immigration ne fait pas monter le chômage. Les immigrés ont rapporté plus de 12 milliards d'euros à la France en 2006. Certes, ils perçoivent des prestations sociales, mais ils paient des impôts et consomment, mais ne « coûtent rien en termes de retraite ou de dépendance ».



Il explique encore que, pour lui, il n'y a pas de lien entre chômage et immigration parce que les migrants occupent massivement des emplois peu qualifiés et pénibles que rejettent les résidents nationaux. En d'autres termes, l'exploitation de cette main d'œuvre particulièrement corvéable pose la question de la dignité des emplois et de leur juste rémunération.

Dans le même ordre d'idée, les salariés issus de l'immigration légale occupent principalement des emplois qualifiés. Cela revient à faire porter le coût de l'investissement en formation par les pays dont ils sont issus sans leur laisser en récolter les fruits...

Par ailleurs, la France, contrairement aux thèses frontistes, n'est pas réellement une terre d'émigration puisqu'elle accueille en moyenne 200.000 nouveaux migrants chaque alors que l'Allemagne en accueille 600.000...

Dans le même journal, le démographe Alain Parant explique qu'avec près de 800.000 naissances par an, la France ne risque pas d'être confrontée à un déficit de population active, à l'instar de l'Allemagne.

Ils bossent ici ! Ils vivent ici ! Ils luttent ici ! Ils restent ici !

La lutte pour la régularisation des travailleurs sans papiers trouve ses origines à la fin des années 1990, plus exactement le 23 août 1996. Le gouvernement Juppé mobilise 1.000 CRS pour évacuer 300 salariés sans papiers de l'église St-Bernard qui ne demandent rien de moins que la régularisation de leur situation. Le gouvernement Jospin régularisera 100.000 salariés sans papiers sur les 140.000 demandes entre 1997 et 2002. Mais déjà, l'opinion publique avait pris conscience de leur existence, de leurs conditions de vie. Premier pas : ils sont sortis de la clandestinité...

L'action de RESF depuis 2004, fédérant le tissu associatif et le milieu syndical (dont la CGT qui est membre fondateur de ce réseau) autour des droits au séjour des jeunes majeurs scolarisés a contraint l'opinion publique à une prise de conscience rapide de la condition des sans papiers. Chacun voit un voisin, un camarade de classe de son enfant, arrêté, menotté et reconduit à la frontière. Majoritairement, l'opinion publique est favorable au réseau. Plus encore, elle devient actrice et citoyenne en parrainant des étrangers. Une forme de résistance s'organise et les arrestations de jeunes dimi-

nuent.

Les salariés étrangers existent sur le sol français depuis que le patronat a besoin d'une main d'œuvre corvéable et bon marché. Autant dire depuis toujours... que ce soit « librement » comme actuellement ou en tant qu'esclave au XVIII^{ème} siècle !

Les lois sur l'immigration de 2007, affirmant qu'il faut en finir avec les immigrés clandestins, introduisent des quotas migratoires par pays et par profession.

Alors, pourquoi recourir à une main d'œuvre illégale ?

C'est très simple ! Ce ne sont que des entreprises de service qui ne peuvent donc pas être délocalisées dans des pays en voie de développement aux normes sociales inférieures.

En réalité, la clandestinité de ces salariés sert le patronat : ils ne peuvent pas exiger des droits comme les autres salariés et mettre en péril la rentabilité des entreprises et particulièrement celle exigée par les fonds de pension ou d'investissement. Le capital veut toujours accroître plus encore la part des profits non redistribués aux salariés.

D'un autre côté, le gouvernement peut difficilement dire qu'il est favorable à l'exploitation de la misère humaine par le capital, même pire, qu'il est prêt à l'encourager et à la soutenir... Il ferme donc l'immigration en provenance de l'Afrique par des accords bilatéraux, comme avec le Mali par exemple.

Le patronat, soutenu par le gouvernement, peut mettre en concurrence déloyale les salariés les uns contre les autres, accélérant ainsi la casse des droits et acquis sociaux de tous à son seul profit.

Pour la CGT, dont les statuts portent toujours la paix entre les peuples, il n'est pas question ni de hiérarchiser les ethnies migrantes, ni d'instaurer des quotas migratoires, d'autant plus que le rapprochement familial, première cause migratoire, est protégé par la convention européenne et la déclaration universelle des droits de l'homme.



Dès 2005, des salariés étrangers, appuyés par la CGT, engagent des batailles pour obtenir l'application du droit du travail (*chantiers navals de St-Nazaire, centrale EDF de Porcheville, etc.*). Puis, ce sont des salariés sans papiers, soutenus par la CGT, qui se mettent en grève pour leur régularisation (Buffalo grill, Modelux, etc.).

Depuis mars 2008, un grand mouvement de luttes dans les entreprises franciliennes a permis de franchir une étape supplémentaire dans la construction du rapport de force. Les salariés ont perçu deux éléments :

- les sans papiers sont des collègues appréciés et non des « voleurs de travail » et des « profiteurs »,
- l'hypocrisie de la politique migratoire car les salariés sans papiers payent des impôts et des cotisations sociales et participent au développement de l'économie française.

Fin 2008, devant le nombre de demandes de régularisations et la montée du rapport de force, le gouvernement recule et finit par lâcher une note aux préfetures permettant de régulariser l'ensemble des salariés sans papiers. Il fait cependant un distinguo entre ce qu'il nom-

mera « le stock » -les 3.500 dossiers déjà déposés dans les préfetures d'Ile-de-France- et le « le flux » -les dossiers à venir en définissant des critères différents.

Les estimations actuelles portent entre 400.000 à 600.000 environ le nombre de salariés sans papiers sur tout le territoire français.

Pour la CGT, une seule riposte : la solidarité.

Parce que le gouvernement et le MEDEF combat l'immigration clandestine sans pour autant en combattre les origines, pour pouvoir peser ensuite sur les droits et les acquis des salariés et des populations.

Parce que leur bataille est aussi la nôtre -celle de nos droits- la CGT défend aussi ces salariés, au même titre que n'importe quel salarié. Même si leur salaire déclaré n'est pas si inférieur au salaire d'un salarié avec papiers, leurs conditions de travail sont déplorables et indignes : semaine de 50 ou 60 heures, pas ou peu de congés, règles d'hygiène et de sécurité inappliquées, etc.

Défendre leurs droits c'est protéger le bien commun et le faire s'élever ! La CGT porte l'exigence d'un réel développement des pays dits émergents sur la base de véritables coopérations économiques, de formation et de paix, seuls moyens de permettre à ces salariés de vivre dignement dans leur pays, auprès de leurs proches et dénonce l'immigration « choisie » qui pille les intelligences des pays en voie de développement, machine infernale qui tire les garanties sociales françaises, européennes et mondiales vers le bas.



Le Front national démasqué par l'histoire

« *En quoi le Front national est-il un parti d'extrême droite ? A-t-il changé au cours des années ? Est-il devenu un parti comme les autres ? Quelle est la réalité de son programme social ? Pourquoi courtise-t-il les travailleurs ? C'est en connaissant l'histoire des mouvements d'extrême droite dans lesquels le Front national plonge ses racines que l'on comprend mieux le présent.* »

C'est sur ce thème que l'Institut CGT d'histoire sociale (IHS) a organisé une journée rencontre-débat le 19 janvier 2012 à Montreuil en présence de plus de 500 personnes, ce qui montre bien tout l'intérêt porté à ce sujet d'actualité.

La première demi-journée avait pour thème les visages du fascisme au XX^{ème} siècle :

❶ Les fascismes en Europe par Jérôme Beauvisage de L'IHS CGT. Avec lui nous avons examiné les différentes manifestations de l'extrême droite en Europe. En Italie à partir de la première guerre mondiale, en Allemagne dont les racines plongent au cœur du 19^{ème} siècle au moment des conquêtes napoléoniennes, en Espagne suite à la rébellion militaire après l'instauration de la République.

Ces mouvements naissent dans des Etats fragilisés, dans trois pays qui débutent leur unification, ils font le choix d'éliminer la République.

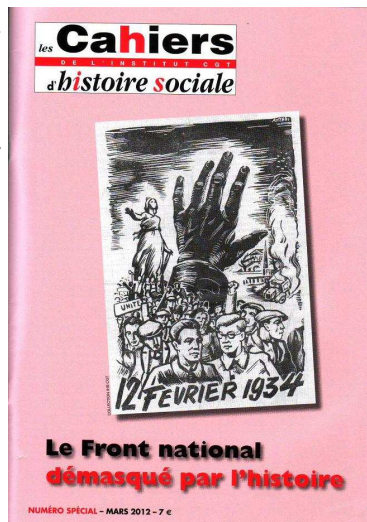
❷ L'extrême droite en France par René Mouriaux, politologue.

Avec lui nous avons appris que Le mot extrême droite remonte à 1830. Nous avons vu son évolution chronologiquement de la seconde Restauration à la seconde République avec les racines de l'ultracisme ; sous la dictature de Napoléon III avec l'émergence d'un darwinisme social ;

puis deux poussées extrémistes sous la III^{ème} République d'avant 1914 où déjà « la France aux français » fait son apparition à partir de l'affaire Dreyfus ; le fascisme français de l'entre-deux guerres où l'esprit « ancien combattant » submerge la France ; un ressaisissement spectaculaire avec le Front populaire d'où pour l'extrême droite l'émergence du mot d'ordre « l'autorité, l'ordre et la nation » ; enfin Vichy, un aboutissement et non une parenthèse.

La deuxième demi-journée avait pour thème Le Front national dans son rapport au monde du travail :

1. Le Front national, positions et stratégies par Jean-Paul Gautier, historien qui nous a décrit les courants de l'extrême droite dans les années 1970, la formation du creuset idéologique du front national et les étapes de son développement puis a fait l'examen des thèmes frontistes et leur variation, l'opportunisme de ses pratiques et notamment son entrisme.
2. L'instrumentalisation du social par le Front national par Sylvain Crépon, sociologue qui a démontré à partir de ses recherches que la volonté de capter l'électorat populaire est un des volets de la stratégie des partis fascistes et que le Front national n'échappe pas à la règle.



La journée s'est terminée par une intervention très argumentée de Bernard Thibault qui a rappelé pourquoi le Front national faisait l'objet d'une analyse critique rigoureuse et d'une contre-offensive vigoureuse de la part de la CGT :

Ce parti puise son influence dans la persistance de la crise du politique et l'accentuation de cette distance entre les citoyens et la représentation politique. L'histoire nous montre aussi que sa force d'attraction

tient surtout à sa capacité à s'emparer des problèmes sociaux pour les instrumentaliser et les mettre au service de sa stratégie.

C'est bien l'absence de perspectives concrètes pour d'importantes couches de la population qui est à l'origine de cette instrumentalisation. Les effets délétères des campagnes de Sarkozy sur l'immigration, la sécurité, le droit d'asile et l'identité nationale ont renforcé les peurs collectives.

Si l'on veut contrer l'influence du FN, à notre place d'organisation syndicale, il faut mettre la question du travail au centre de notre réflexion, valoriser notre bataille pour un nouveau statut du travail dont la sécurité sociale professionnelle.

Il faut développer nos capacités d'action collective dans le contexte d'aujourd'hui.

Le choix est entre recul social et autoritarisme d'un côté ou progrès et démocratie de l'autre.

NB : L'intégralité de l'intervention de Bernard Thibault est visible (en audiovisuel et texte) sur le site de la CGT.

L'intégralité des travaux de cette rencontre ont été

Extrait de la déclaration de la CE confédérale du 13 mars 2012 :

« En aucun cas le projet de l'extrême droite ne peut ouvrir une perspective de sortie de la crise. La CGT renouvelle son opposition aux idées véhiculées par le Front National et banalisées par d'autres, qui cherche à exploiter les peurs et les désarrois sociaux pour s'enfermer dans une société en repli identitaire, liberticide, discriminatoire et raciste. »

Le Front national démasqué par l'histoire

*« La critique historique est une ressource précieuse pour notre combat actuel »
Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT.*

C'est d'abord dans les racines du Front national que ce numéro spécial des *Cahiers l'Institut CGT d'histoire sociale*, fruit de la journée d'étude organisée le 19 janvier 2012 au siège de la CGT, nous emmène. Et l'on comprend mieux, à faire l'histoire du Boulangisme ou des ligues de l'entre-deux-guerres par exemple, d'où vient le Front national et quelle est sa véritable nature. Riche de cet éclairage historique, c'est ensuite à une plongée au cœur du programme économique et social du Front national et des mécanismes de lepénisation des esprits que les auteurs nous convient.

Une lecture stimulante, indispensable pour mieux débattre sur les lieux de travail.

Présentation des auteurs

Jérôme Beauvisage, collaborateur à l'Institut CGT d'histoire sociale

Elyane Bressol, présidente de l'Institut CGT d'histoire sociale

Sylvain Crépon, sociologue

Jean-Paul Gautier, historien

René Mouriaux, politologue, ancien directeur de recherche au CEVIPOF

Bernard Thibault, secrétaire générale de la CGT

Je commande « Le Front national démasqué par l'histoire », Cahier spécial de l'Institut CGT d'histoire sociale

Nom : Prénom :

Adresse :

Nombre d'exemplaires :

/...../ x 7 euros = /...../

/...../ x 6 euros = /...../ (si au moins 10 exemplaires commandés)

/...../ x 5 euros = /...../ (si au moins 20 exemplaires commandés)

Les frais de port sont inclus. Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'IHS-CGT, adresse : **IHS CGT, 263 rue de Paris – Case 2-3, 93516 Montreuil cedex** Tél. : 01.48.18.84.90

